

## Recherches sociographiques



André VACHON, *Histoire du notariat canadien, 1621-1960*

Fernand Dumont

---

Volume 6, numéro 2, 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055270ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055270ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Dumont, F. (1965). Compte rendu de [André VACHON, *Histoire du notariat canadien, 1621-1960*]. *Recherches sociographiques*, 6(2), 202–203.

<https://doi.org/10.7202/055270ar>

douche froide de réalisme au sujet d'une société où règne l'inégalité et sur laquelle règne un petit groupe fermé. Il ne faudrait pas que ce réalisme brise tout espoir d'une société meilleure que l'auteur continue d'ailleurs de souhaiter. (Paradoxalement, Porter adopte une position théorique pessimiste qui nie presque la participation (p. 556) alors que ses valeurs personnelles le poussent à rechercher cette participation (p. XII).)

C'est délibérément que Porter a choisi d'étudier le contexte objectif des décisions plutôt que les décisions elles-mêmes. Pour autant, il fournit à la sociologie du Canada un socle solide et extrêmement bien construit sur lequel pourra s'appuyer l'analyse des phénomènes subjectifs et des relations entre objectif et subjectif.

Gérald FORTIN

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*

André VACHON, *Histoire du notariat canadien, 1621-1960*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, 209 p.

Les ouvrages d'histoire sociale sont rares en notre pays. Les sociologues s'en plaignent volontiers. Il faut donc nous excuser de parler si tardivement, dans cette revue, du bel ouvrage d'André Vachon sur l'histoire du notariat canadien-français.

L'ouvrage est divisé en trois parties : la première retrace la lente organisation de la profession jusqu'à 1791 ; l'auteur situe ensuite le notariat par rapport à la montée des classes professionnelles au XIX<sup>e</sup> siècle ; enfin, il montre l'impact de l'industrialisation sur la profession (1870-1960). La méthode mise en œuvre est originale et permet de dégager clairement les perspectives importantes : dans chacune des parties de son travail, l'auteur commence par retracer l'évolution, surtout juridique, de la profession durant la période concernée ; cette évolution est mise en relation avec l'histoire générale du pays ; puis l'auteur s'attache au statut social du notaire.

L'ouvrage est riche en informations et en suggestions nouvelles. Sur les revenus du notaire, sa formation, son insertion dans la société, l'historien et le sociologue disposent désormais de renseignements nombreux et précis. On reste parfois insatisfait. Étant donné les lacunes de notre histoire sociale, l'auteur a été souvent contraint de marquer très sommairement le lien entre l'évolution de la profession et celle de la société globale. Voici, par exemple, ses réflexions sur la situation du notaire au début du XIX<sup>e</sup> siècle : « Les classes professionnelles jouissent d'un prestige certain parmi le peuple, à cause de leur rôle de premier plan sur la scène politique. Mais ce prestige était attaché beaucoup plus à la classe elle-même et à ce qu'elle représentait qu'aux professions ou aux professionnels. Assez paradoxalement, vers 1830, alors que la population appuyait catégoriquement les classes professionnelles dans leurs luttes politiques, le prestige des professions libérales était très bas » (p. 131). Paradoxe, en effet, et celui de toute notre bourgeoisie traditionnelle : son prestige, dans nos structures sociales du passé, ne lui venait pas d'abord de l'instruction, ni du revenu. Quelle était donc l'assise de son autorité ? Si le livre d'André Vachon ne permet pas de répondre à cette question, ce n'est pas l'auteur qu'il faut mettre en cause mais l'état actuel de la recherche sur l'évolution de nos structures sociales.

De ce point de vue, c'est la troisième partie de l'ouvrage qui nous laisse davantage en appétit. Le rapport établi par l'auteur entre l'évolution du notariat et l'industrialisation est incontestable. Mais il est sûrement un peu trop général et abstrait. On n'y entrevoit qu'incidemment quels pouvaient être la situation et le genre de vie du notaire à la campagne et à la ville. Sans doute, une documentation d'un autre type que celle qu'a utilisée Vachon aurait été nécessaire : en particulier, des entrevues autobiographiques, du genre de celles qu'utilisent les anthropologues, auraient permis de récolter les données nécessaires à pareille exploration. Ici encore, au lieu de blâmer l'auteur, nous regretterons plutôt que n'aient

pas encore été constituées, dans nos universités, de véritables archives de ces autobiographies où historiens et sociologues pourraient puiser les renseignements qui nous manquent sur l'évolution des genres de vie depuis un demi-siècle. Il faudra s'attaquer à cette tâche au plus tôt.

Redisons, en terminant, l'importance de cet ouvrage, par sa valeur intrinsèque tout autant que par sa valeur de symbole. Il indique une orientation nouvelle de notre historiographie. Il faut souhaiter qu'il devienne le modèle de plusieurs autres monographies sur l'histoire des professions et de notre bourgeoisie.

Fernand DUMONT

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*

John MEISEL, ed., *Papers on the 1962 Election: Fifteen Papers on the Canadian General Election of 1962*, Toronto, University of Toronto Press, 1964, vii+288 p.

Le professeur François Goguel a déjà rappelé (*Traité de sociologie*, publié sous la direction de Georges Gurvitch, P. U. F., 1960, tome second, p. 46) qu'en sociologie électorale, les méthodes utilisées pour l'étude scientifique du comportement varient selon les pays, en fonction de la documentation disponible et du nombre des partis politiques, et aussi en fonction du développement et de l'orientation générale des enquêtes. Il distinguait entre l'école française, ou ce qu'il appelait plus exactement l'école franco-belge, et l'école anglo-saxonne. Il semble bien que, depuis quelque temps, on puisse parler d'une école canadienne et cela grâce surtout aux travaux de John Meisel de l'Université Queen's et de quelques jeunes professeurs de l'Université Laval que les lecteurs de *Recherches sociographiques* connaissent bien. C'est en 1962 que John Meisel publia aux Presses de Toronto, dans « Canadian Government Series », *The Canadian General Election of 1957*. Vincent Lemieux de son côté, nous avait déjà fait connaître, en 1961, sa propre étude sur « Les élections provinciales dans le comté de Lévis de 1912 à 1960 » (*Recherches sociographiques*, II, 3-4, juillet-décembre 1961). Cette fois, c'est un recueil de quinze études que publie John Meisel sur les élections de 1962 en prenant bien soin et avec raison, dans sa préface, de conseiller au lecteur « to fix firmly in his mind which election he is about to re-live » (p. VI). En effet, comme, depuis le 10 juin 1957 nous avons vécu quatre élections et que nous en vivons une cinquième au moment où j'écris ces lignes, il est bon de se rappeler que les élections du 18 juin 1962, qu'il ne faut pas confondre avec celles du 8 avril 1963, furent, pour nous du Québec, celles que marqua le triomphe de Réal Caouette et de ses candidats. John Meisel explique aussi dans sa préface que « the origin of this book lies in one of the shortcomings of my study of the 1957 elections » (p. V), c'est-à-dire l'absence de monographies qui auraient pu inspirer son étude d'ensemble.

Cette lacune a d'abord été en partie comblée par six études de circonscriptions assez bien distribuées dans l'ensemble du pays, même si dans la marche vers l'Ouest elles ne dépassent pas le Manitoba. George Perlin, qui préparait un doctorat en science politique à l'Université Queen's, a analysé l'élection dans St. John's West, à Terre-Neuve, pour conclure (p. 18) que « to a significant extent, voting choices in St. John's West are the function of local rather than national stimuli. » Cela n'est pas surprenant car Terre-Neuve ne s'est pas encore complètement adaptée à son statut de province du Canada. L'étude sur la circonscription électorale de Halifax par Morris Davis, de Tulane University, offre un intérêt spécial par suite du fait que cette circonscription élit deux députés. Comme le fait remarquer l'auteur, « in 1962, the Halifax voter faced not twice as many choices as a voter in a normal constituency but almost six times as many » (p. 19). De ses observations ainsi facilitées, il tire plusieurs conclusions dont la suivante surtout nous intéresse : « The election in Halifax, like politics in English Canada generally, yields virtually no clues at all about